



Communiqué de presse



Emetteur _____ Direction de la Communication et de l'Information

Date _____ 1^{er} mars 2019

Objet : _____ **Commission permanente**

Temps forts de la commission permanente du 1^{er} mars 2019

La commission permanente du Département du Loiret s'est tenue vendredi 1^{er} mars 2019 à 10h, sous la présidence de Marc Gaudet. Composée de 28 élus loirétains, cette instance a étudié 41 rapports. Lutte contre la désertification médicale, soutien à l'action culturelle de proximité, subvention pour la rénovation du MOBE d'Orléans, étaient au cœur des débats.

Le Loiret contribue à la rénovation du Muséum d'Orléans à hauteur de 2,4M€

Dans le cadre de sa mobilisation en faveur des projets d'intérêt départemental et supra-départemental, le Loiret apporte son soutien à la Ville d'Orléans en subventionnant à hauteur de 2,4 M€ la rénovation du Muséum d'Orléans pour la biodiversité et l'environnement.

Le Département agit en faveur de la démographie médicale

Afin de lutter contre la désertification médicale, le Département du Loiret attribue 15 000 € chacun à 3 sages-femmes, un kinésithérapeute, un dentiste et un médecin généraliste. Cette aide financière permettra à ces professionnels de la santé d'acheter du matériel professionnel en vue de leur installation dans le Loiret. À travers cette aide, ces derniers s'engagent à exercer pendant 5 ans sur le territoire.

480 000 € en faveur de l'action culturelle de proximité

Plus de 480 000 € sont consacrés par le Conseil départemental pour l'action culturelle de proximité, en faveur des associations et des communes du territoire. Par exemple, l'association des Artistes et Créateurs d'Art d'Olivet bénéficie d'une aide financière de 2 000 € pour l'organisation d'une exposition qui s'est déroulée à Olivet en novembre dernier. Près de 60 000 € sont attribués au Centre chorégraphique national d'Orléans pour son fonctionnement sur l'année 2019. Enfin, la commune de Bouzy-la-Forêt bénéficie quant à elle d'une aide financière de 1 500 € pour l'organisation de spectacles de cirque.

Plus d'1,4 M€ pour soutenir la pratique sportive sur le territoire

Le Loiret attribue une subvention totale de plus d'1,4 M d'€ à de nombreux acteurs du sport afin de permettre le développement de la pratique sportive pour tous les habitants du Loiret. À titre d'exemple, l'ECO CJR Athlétisme d'Orléans s'est vu attribuer une aide de 31 000 € pour son fonctionnement sur l'année 2019. Le Cercle Gambetta Orléans Loiret a également bénéficié d'une subvention de 17 000 €.

Le Département agit pour préserver l'eau sur le territoire et garantir sa qualité

Plus de 180 000 € sont attribués par la collectivité en faveur des communes et EPCI du Loiret pour préserver l'eau et sa qualité. À ce titre, la commune d'Autruy-sur-Juine bénéficie d'une subvention de 69 000 € pour la création du réseau d'assainissement « Bourg Juine La Pierre ». Plus de 33 000 € sont accordés à l'EPAGE du bassin du Loing pour les travaux « d'entretien rivière réalisés » en 2018.

La prochaine commission permanente se tiendra le vendredi 29 mars 2019.

Contact presse :
Cassandre Germain
02 38 25 43 93
06 37 99 23 20
cassandre.germain@loiret.fr